

ANNÉE 2009
7^{ème} séance

**COMPTE RENDU SOMMAIRE OFFICIEL
de la séance du vendredi 4 septembre 2009**

L'an deux mille neuf, le vendredi 4 septembre, à 16 heures, l'assemblée de la province Sud s'est réunie, sous la présidence de **M. Pierre FROGIER**, dans la salle des délibérations de l'hôtel de la province Sud.

Étaient présents : M^{mes} ANDREA-SONG, ARLIE, BRIZARD, DALY, DAVID, DONIGUIAN-PANCHOU, IEKAWÉ, LAOUVEA, LIGEARD, MILLET, MOINDOU, OHLEN, ROBINEAU, SANMOHAMAT, SIO-LAGADEC, VOISIN et WAHUZUE-FALELAVAKI ainsi que MM. BRETEGNIER, BRIAL, DE GRESLAN, FROGIER, GAY, LASNIER, LEROUX, MICHEL, MULIAKAAKA, PABOUTY, SAM, VITTORI et WAMYTAN.

Étaient absents excusés : M^{mes} LAGARDE, LEQUES et PASCO ainsi que MM. LAFLEUR, LAZARE, MARTIN, NATUREL, SALIGA, SONG et VENDEGOU.

Procurations de :

M. LAFLEUR	à	M ^{me} BRIZARD ;
M ^{me} LAGARDE	à	M. MICHEL ;
M. LAZARE	à	M ^{me} DALY ;
M ^{me} LEQUES	à	M ^{me} IEKAWÉ ;
M. MARTIN	à	M. VITTORI ;
M. NATUREL	à	M. BRIAL.
M ^{lle} PASCO	à	M. MULIAKAAKA ;
M. SALIGA	à	M ^{me} DONIGUIAN-PANCHOU ;
M. SONG	à	M ^{me} VOISIN ;
M. VENDEGOU	à	M ^{me} ARLIE.

L'exécutif de la province était représenté par M. Pierre FROGIER, Président, M. Eric GAY, 1^{er} vice-président et M. Philippe MICHEL, 2^{ème} vice-président de l'assemblée de la province Sud.

L'Etat était représenté par M. GUEYDAN, commissaire délégué de la République pour la province Sud.

L'administration était représentée par M. NEWLAND, Secrétaire général, ainsi que par :

- M. SIMONET, Secrétaire général adjoint ;
- M. HMALOKO, Secrétaire général adjoint ;
- Mme CORNAILLE, Directrice par intérim du patrimoine et des moyens (DPM) ;
- Mme DELANNOY, Directrice de l'action sanitaire et sociale (DPASS) ;
- Mme DEPLANQUE, Directrice de la culture (DCPS) ;
- M. FOREST, Directeur de la jeunesse et des sports (DJS) ;
- M. GARCIA, Directeur des affaires financières et de l'informatique (DAFI) ;
- M. OBLED, Directeur de l'environnement (DENV) ;
- M. THUPAKO, Délégué au logement par intérim (DL) ;
- M. KOLB, Directeur de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFE) ;
- M. TOUBHANS, Directeur juridique et d'administration générale (DJA) ;
- Mme LESPINASSE, Directrice adjointe des ressources humaines (DRH) ;
- M. MABRU, Directeur de l'enseignement (DENS) ;
- M. MADEMBA-SY, Directeur du développement rural (DDR) ;
- Mme MUNKEL, Directrice de l'équipement (DEPS) ;
- M. ARSAPIN, Directeur adjoint des affaires financières et de l'informatique (DAFI) ;
- Mlle CHASSARD, Chef du service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (DJA).

* * *

Rapport n°10678-2009/APS : Projet de délibération instituant des mesures exceptionnelles d'aide aux entreprises.

Le projet de texte proposé vise à venir en aide aux entreprises situées à proximité de la zone industrielle de Ducos, qui ont subi d'importantes dégradations lors des exactions des 5 et 7 août dernier. Il s'agit d'une mesure ponctuelle et limitée dans le temps qui permet de leur attribuer une aide au maintien de l'effectif salarié dans le cadre du code des aides financières à l'investissement.

- Adopté à l'unanimité -

* * *

Rapport n°10638-2009/APS : Projet de délibération relative à la modification de la délibération n° 48-2008/APS du 20 août 2008 fixant les conditions dans lesquelles les contractuels de la province Sud peuvent bénéficier de mesures de départ anticipé à la retraite.

Le présent projet a pour objet de reconduire un dispositif de départ anticipé à la retraite en direction des agents relevant de la convention collective des services publics, des allocataires ainsi que des contractuels à durée indéterminée âgés de 55 ans et plus quittant volontairement les services de la province Sud.

- Adopté à l'unanimité-

* * *

Rapport n° 10671-2009/APS : Projet de délibération portant décision modificative n°2, budget supplémentaire de la province Sud pour l'exercice 2009.

La décision modificative n° 2 du budget de la province Sud pour l'exercice 2009 est arrêtée par chapitre à la somme de SEIZE MILLIARDS QUATRE VINGT SEPT MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX NEUF FRANCS CFP (16 087 797 379 F.CFP) en recettes et dépenses selon les dispositions contenues dans les tableaux annexés à la présente délibération.

Le budget de la province Sud est ainsi porté à la somme de SOIXANTE QUINZE MILLIARDS SEPT CENT VINGT DEUX MILLIONS DEUX CENT VINGT DEUX MILLE CENT QUATRE VINGT NEUF FRANCS CFP (75 722 222 189 F.CFP) dont :

- 23 156 779 195 F en section d'investissement,
- 52 565 442 994 F en section de fonctionnement.

Au nom de l'Avenir ensemble, M. VITTORI a indiqué que son groupe votera le budget supplémentaire de la province Sud pour l'exercice 2009. Il s'est félicité de la continuité de l'effort en matière de logement social et d'enseignement. Il a toutefois estimé que la province Sud doit désormais se consacrer à l'amélioration des structures routières pour fluidifier la circulation dans le Grand Nouméa.

Au titre du FLNKS, M. PABOUTY a salué la poursuite de la politique en matière de logement social ou de construction de logements sociaux, mais déploré le faible provisionnement de trésorerie pour l'année 2010, qui résulte de la politique des années antérieures. Il a indiqué que par conséquent son groupe s'abstiendrait.

M. DE GRESLAN a indiqué que Calédonie ensemble votera le budget supplémentaire de la province Sud pour l'exercice 2009 qui s'inscrit clairement dans la continuité des orientations mises en œuvre lors de la précédente mandature.

Pour finir, M. BRIAL, au nom du Rassemblement-UMP, a indiqué que le budget supplémentaire de la province Sud pour l'exercice 2009 traduit l'engagement de la majorité de mener une politique budgétaire concertée. Il constitue à la fois le prolongement d'actions inscrites au budget primitif 2009, mais affiche également de nouvelles orientations, telles que l'effort consenti en matière de sécurité. Il a indiqué qu'à ce titre, le Rassemblement-UMP votera le budget supplémentaire.

- Adopté-

Ont voté pour : *Le Rassemblement-UMP (15 voix), Calédonie ensemble (11 voix), L'Avenir ensemble (8 voix), le Rassemblement pour la Calédonie (2 voix).*

S'est abstenu : *Le FLNKS (4 voix).*

* * *

La séance a été levée à 17 heures 25.

Le président,
PIERRE FROGIER